88-05411/

Annual Report 1986/1987

Ministry of Municipal Affairs
Ontario

Table of Contents

Municipal Affairs	1
Community Planning	7

Additional copies of this and other Government publications are available from:

The Ontario Government Bookstore, 880 Bay St., Toronto, for personal shopping. Out-of-town customers write to:

Publications Services Section,
5th Floor, 880 Bay Street,
Toronto M7A 1N8

Telephone (416) 965-6015.
Toll-free long distance 1-800-268-7540.
In area code 807 dial 0-Zenith 67200. Mastercard and Visa accepted. Cheques and money orders payable to the Treasurer of Ontario.

Price: $2.50

Ontario

Ministry of Municipal Affairs
Ministère des Affaires municipales

777 Bay Street
Toronto, Ontario
M5G 2E5

THE HONOURABLE
LINCOLN M. ALEXANDER, Q.C., K. ST. J., B.A., L.L.D.
Lieutenant Governor of the Province of Ontario

MAY IT PLEASE YOUR HONOUR:

For the information of Your Honour and the Legislative Assembly, we have the privilege of presenting the Annual Report of the Ministry of Municipal Affairs for the fiscal year ending March 31, 1987.

Respectfully submitted,

John Eakins
Minister

Ontario

Office of the
Deputy Minister

Bureau de
Sous-ministre

Ministry of
Municipal
Affairs

777 Bay Street
Toronto, Ontario
M5G 2E5
(416) 585-7452

THE HONOURABLE JOHN EAKINS
MINISTER OF MUNICIPAL AFFAIRS

SIR:

I have the honour to submit for your approval the 1986/1987 Annual Report of the Ministry of Municipal Affairs.

Respectfully submitted,

Donald A. Obonsawin
Deputy Minister

Municipal Affairs

The Ministry of Municipal Affairs was created in 1985, succeeding the former Ministry of Municipal Affairs and Housing.

The ministry is the key link in the province's relationship with the municipalities of Ontario and the services to the public provided by municipal governments.

The ministry develops, co-ordinates and implements the province's policies and priorities relating to municipal government through the transfer of approximately $800 million to municipalities in 1986, the maintenance of close liaison with municipalities, the development and interpretation of policy, the provision of advice on administrative and management issues and the co-ordination of community and land use planning province-wide. These activities also serve to promote strong accountable and self-reliant municipal government.

These functions are carried out by the municipal affairs and community planning wings of the ministry.

Internal functions of co-ordination of policy and program planning, budgeting and financial planning and central agency liaison are provided by the corporate planning and co-ordination unit.

Other necessary administrative functions are provided by the Ministry of Housing.

The municipal affairs wing is responsible for a broad range of initiatives and programs aimed at providing legislation for, and financial and management assistance to, municipalities. The diversity of these municipalities in terms of financial capability, population and location makes this a complex undertaking. In addition, the wing advises the provincial government on how the province's undertakings and policy proposals will affect local government. This involves the wing in a liaison role between the municipalities and provincial ministries.

Specific examples of the wing's undertakings include:

- the development of the policy for, and the administering of, the payment of an unconditional grants program which provides substantial operational funding to municipalities and augments the revenue which municipalities are able to raise through the property tax;
- the provision of an institutional framework for municipalities allowing them to determine representation on municipal council and responsibility for local services while ensuring accountability to local residents;
- the administration of a locally initiated boundary process; and
- the provision of advice and assistance on management issues both on location and through informational brochures.

Local Government Organization Branch

The local government organization branch provides policy advice to the Minister and senior management on the organization, structure and functions of local government.

There are two sections in the branch: organization policy and powers and legislation.

The organization policy section undertakes research and provides policy advice on the composition and electoral arrangements of local government.

The powers and legislation section is responsible for providing policy advice on existing and proposed arrangements for service delivery by the municipal sector. In addition, the section is responsible for the development and introduc-

Former Municipal Affairs Minister Bernard Grandmaître (right) at a Queen's Park press conference, released a final report of the advisory committee on municipal elections in Ontario. With him are committee members (from left to right) former mayoral candidate Anne Johnston, former mayor of Cornwall Gerald Parisian and former Simcoe Board of Education trustee Mary Erichsen-Brown.

tion of the ministry's public legislation program and co-ordinates government policy on private legislation affecting municipalities.

In 1986/87, the Legislature enacted eight ministry bills and 19 private bills that were co-ordinated by the branch.

The branch, in 1986, provided staff support for the Task Force on Representation and Accountability in Metropolitan Toronto and for the Advisory Committee on Municipal Elections.

In 1987, the branch co-ordinated the establishment of the Advisory Committee on County Government.

Municipal Finance Branch

The municipal finance branch reviews and develops policies and legislation to provide Ontario's municipalities with an adequate and accountable fiscal framework to ensure their continued financial viability.

In fulfilling this mandate, branch staff prepares research reports, policy papers and Cabinet submissions on municipal finance issues and oversees the development of legislation implementing policy proposals. Staff participates in, and provides technical expertise to, municipal committees and inter-ministerial committees to assist in responding to issues and developing effective policies.

The broad range of branch activities is grouped according to four main areas: taxation policy; grants policy; finance policy and analysis; and capital finance and pension policy. Among the tasks undertaken by each section over the past year, the following are representative:

Taxation Policy

The taxation policy section of the branch developed new property tax and cost sharing systems for the municipalities in Brant county and the region of Haldimand-Norfolk to allow the implementation of upper tier reassessments in those areas. The new systems will allow both Brant and Haldimand-Norfolk to set a mill rate which will apply uniformly to all taxpayers within each, thus making property taxes more easily understood and directly comparable across each upper tier.

The tax policy section has been actively involved with the Ministry of Education to sort out the retrenchment by the federal government from paying the equivalent of full taxation on Department of National Defence properties. The federal government has reinstituted payments in lieu at the full rate for 1986 and 1987.

Grants Policy

The grants policy section worked closely with the Association of Municipalities of Ontario in developing the 1987 program which will deliver $821 million to municipal governments across the province.

It also prepared, on behalf of all the provinces and the two territories, a report presented to the federal government on why, and at what level, the federal government should renew its sharing of the costs of building and rehabilitating municipal infrastructure across Canada.

Finance Policy and Analysis

The finance policy and analysis section developed formulae for provincial financial assistance towards municipal infrastructure projects which were needed for new industrial developments. Some of the major investments for which cost-sharing agreements were reached included the Toyota plant in Cambridge and the G.M.-Suzuki venture in Ingersoll.

The section also authored a discussion paper addressing the problem of resource industries which locate in unorganized territory but which affect nearby municipalities where the labor force is housed. This paper is now being discussed with municipal and industry representatives so that a policy proposal can be taken forward.

Capital Finance and Pension Policy

The capital finance and pension policy section assisted the Advisory Committee on Municipal Insurance in preparing its reports to the Minister. Based on the recommendations contained in the final report, a number of insurance-related amendments to the Municipal Act were proposed.

This section has been actively involved with a working group of municipal and development and building industry representatives, seeking a consensus on all outstanding lot levy and front-end financing issues.

Provincial-Municipal Affairs Secretariat

This secretariat performs a liaison role between the province and municipal organizations which collectively represent local governments in Ontario.

The secretariat maintains a close working relationship with the Association of Municipalities of Ontario (AMO), its constituent sections and affiliated staff organizations. AMO represents the majority of Ontario's 839 municipalities. As part of the provincial-municipal consultation process, regular meetings were held in 1986-87 between the Minister of Municipal Affairs and the executive of the AMO, as well as between the AMO and ministers with responsibilities in areas of municipal interest. The arrangements and agendas of these meetings are the responsiblility of the secretariat.

Each year the secretariat produces the Municipal Directory, along with a supplement which lists all members of municipal councils.

Former Municipal Affairs Minister Bernard Grandmaitre (seated, second from left) sits with the advisory committee on Municipal Liability Insurance in Ontario.
The committee released the final report in November, 1986, and circulated it to all heads of councils, the insurance industry and other interested parties.

In 1986 the secretariat provided administrative and logistical support for the Minister's Advisory Committees on Municipal Liability Insurance and on Local Government Election Procedures.

In 1987, work began on two other advisory committees, one on county government and another on municipal services in French.

The staff produces Background, a weekly newsletter on topics of current interest in local government; circulates quarterly summaries of municipal resolutions and provincial responses; and liaises with other provincial ministries of municipal affairs as well as national and international organizations with a focus on local government.

Subsidies Branch

The subsidies branch administers several provincial and federal-provincial programs which extend grants and loans to municipalities to promote more effective use of financial and management resources and to assist in providing services to residents.

These include unconditional grants totalling in excess of $780 million per year aimed at reducing the tax burden in municipalities, grants for management training programs, energy conservation, employment equity, French-language services and loans to assist with shoreline protection.

The branch also provides tax rebates to owners of productive farm land and managed forests to encourage their continued use.

The branch issues a number of publications, including "Provincial Financial Assistance to Municipalities, Boards and Commissions", a booklet on employment equity in municipalities, as well as brochures on its various programs.

The following table describes the programs of the subsidies branch, indicating cost and the number of clients served.

▶ PROGRAM	Total Amount Paid ($)	Clients Served
Farm Tax Reduction Program	108,562,010	155,681 properties
• encourages continued production of farm lands through rebates of 60% of municipal taxes to eligible property owners.		
Managed Forest Tax Reduction Program	2,039,614	8,227 properties
• encourages continued use and proper management of forest lands through rebates of 60% of municipal taxes to eligible property owners.		
Municipal Programs		
• provide grants to municipalities to maintain or improve services provided to residents and improve administrative capabilities.		
Municipal Services		
Shoreline property assistance	4,289,000	514 properties
Disaster relief assistance to individuals	1,308,630	23 families
Municipal Services in French	154,703	24 municipalities
Municipal Administration		
Training in Municipal Administration	849,729	371 students
Municipal Energy Audit	63,576	4 municipalities
Municipal Affirmative Action	302,329	22 municipalities
Ontario Unconditional Grants Program — Seven Grants	780,594,783	839 municipalities
• provides financial assistance to municipal governments to reduce the impact of property tax increases on local taxpayers and to strengthen the fiscal capacity of resource-poor municipalities.		
• consists of seven unconditional grants. General, police and density-per-household grants are calculated by applying a dollar amount determined by the province against the number of households in a municipality. The resource equalization, general support and northern special support grants are based on municipal tax levies. Resource equalization grants also take into account a municipality's property tax base. The revenue guarantee grant ensures municipalities receive a minimum increase above 1985 unconditional grants of 0.25% of their 1986 general levy for southern municipalities and 1.0% of their general levy for northern municipalities	17,171,968	59 municipalities
Ontario Unconditional Grants — Other		
• consists of the apportionment guarantee grant, which reduces the impact of cost-sharing with a region, county or district due to shifts in tax burdens caused by changes in equalization factors. The province also provides special financial assistance to municipalities facing financial burdens beyond their control	22,604,000	675 municipalities
Provincial Properties — Payment-in-lieu-of Taxes		
• the province pays its share of municipal servicing costs applicable to provincial property that is not occupied by a tenant. The program also applies to provincial parks, wilderness areas, and non-tenanted portions of agricultural research stations.		
• The grant-in-lieu-of-tax is paid to lower-tier municipalities. The grant amount is determined on the basis of the assessed value of the property and the municipality's current year total commercial mill rate for general municipal and upper-tier purposes excluding schools. Local improvements and drainage charges may also be paid, if applicable.		
Tenant-occupied Provincial Properties Program	6,296,300	9,905 tenants
• the province pays municipal taxes on behalf of tenants occupying provincially-owned property in a municipality. In addition, the province pays school taxes on behalf of tenants of provincial property located in unorganized areas of the province. The amount of the assessment is based on the property assessment and the municipality's current-year general mill rates for local and upper-tier municipal and school purposes, and may include special charges on tax bills, if applicable. At year end, the province invoices tenants to recover current-year taxes paid on their behalf.		

Municipal Operations Division

The municipal operations division provides a full range of advisory services to improve local government effectiveness, and monitors financial management and reporting requirements for municipalities.

A network of 10 field offices assists the division.

Municipal Boundaries Branch

The municipal boundaries branch administers the Municipal Boundary Negotiations Act, 1981, and assists municipalities applying for the procedures under the Act.

The staff of the branch conducts fact-finding inquiries on behalf of the Minister, acts as facilitators and mediators during negotiations, assists municipalities in resolving problems, and ensures that the provisions of the Act are observed.

As a result of the branch's program, boundary related disputes are resolved in a politically accountable way; through a process that is non-legalistic; at minimum cost to municipalities and the province; and in a manner that fosters continuing good relationships among municipalities.

During 1986-87, branch staff participated in 22 orientation meetings which resulted in 10 new applications being submitted to the branch. In addition to the new applications, there were 33 applications in progress from the previous year, for a total of 43 applications on hand. Sixteen of these applications were completed, and Orders-in-Council signed during 1986-87.

The major boundary disputes resolved during the year include: Owen Sound/Sydenham, Arnprior/McNab, Alexandria/Kenyon/Lochiel, and Tillsonburg/Norfolk.

Municipal Management Policy Branch

This branch produces and distributes publications that encourage the improvement in the quality of financial, administrative and human resource management in municipal government. It oversees the municipal auditing functions and prescribes the requirements for the municipal financial reporting statements. The branch has two sections to carry out its mandate.

Publications, Auditing, Financial Statements

The municipal management policy branch issued seven publications on various financial and administrative management issues during 1986/87, for use by Ontario's municipalities. It monitored the municipal auditing functions, reviewed municipal reporting statements to ensure compliance and operated the municipal information data base. The publications issued are:

- The Mur. ipal Audit: "Responsibility and Communication" - a bulletin designed to inform both elected and appointed municipal officials on the purposes and nature of the municipal audit function.
- Reserves and Reserve Funds Revised Edition — a bulletin explaining the legislative authority to create reserves and reserve funds: the types of reserves and reserve funds most commonly established by municipalities; and the use of reserve funds as an aid to cash management.
- Revisions to the Municipal Financial Reporting Handbook — an updating of the accounting principles and disclosure requirements used by municipalities in preparing their annual financial statements.
- Model Finance By-laws — models of by-laws that are required to be enacted by municipalities under the Municipal Act.
- By-Law Indexing — a how-to bulletin describing different methods that can be used to file and index by-laws.
- Summary of Municipal Legislation — a summary of legislation affecting municipalities, enacted during the most recent session of the Legislature.
- Small Business Incubators — an explanatory bulletin describing the provisions of this new legislation.

Municipal Information

The municipal management policy branch continued to act as a focal point for the dissemination of information relating to Ontario municipalities throught the operation of the Municipal Analysis and Retrieval System (MARS) and its related sub-systems, the On Line Grants Administration (OLGA) and the Boundaries Analysis and Simulation Information System (BASIS).

A co-operative MARS related project to allow the creation of municipal industrial development profiles was concluded with the Ministry of Industry, Trade and Technology. The branch responded to numerous information technology related requests from municipalities, other ministries, financial institutions and the public.

A microcomputer based system to determine municipal cost sharing was developed to assist the ministry's field services operations. This resulted in speedier handling of county, region and district local board shared cost apportionments.

The Municipal Affairs Information Network (MAIN-line) was extended to assist the ministry with administrative and policy matters. A legislation monitoring facility was added as well as a

The electronic age is here. Senior ministry officials participate in a ribbon cutting ceremony to mark the introduction of a local area network in several ministry offices as a pilot project to evaluate the effectiveness of office information technology.

system to assist the tracking of the Deputy Minister's correspondence and scheduling of the Minister's activities.

Planning and Standards

The branch provided assistance to other branches relating to information technology standards and trends to ensure that the ministry's investment in technology provided maximum benefit.

Microcomputer Training

Nine computer training courses were offered again this year and 545 persons participated. In addition the following new courses were added to the curriculum:

- Hard Disk Management
- Using MAIN-line

Field Services Branch

Through a network of 10 field offices in Ontario, the 63 staff of the field services branch provide advice to municipalities and ensure a municipal affairs presence in the field to the general public, other government ministries and government agencies on all aspects of local government.

Field offices are located in Thunder Bay, Sudbury, North Bay, Ottawa, Kingston, Oshawa, Orillia, Cambridge, Guelph and London, with a head office in Toronto.

The staff in the field offices assists municipalities in complying with recognized municipal practices and maintaining good management and financial stability. Financial reports from all 839 municipalities are reviewed by the branch, weaknesses are identified and suggestions are made for improvements. When necessary, field office staff provides on-site assistance.

The branch evaluates applications to the Minister for special assistance for municipalities experiencing extraordinary losses of revenue. Grants under the Ontario Unconditional Grants Act provide assistance to municipalities where property taxes are unusually high or have been unduly increased for any one of a number of reasons set out in the legislation. Eighteen municipalities received such grants in the past fiscal year. As well, the branch assists and finances the implementation of a basic accounting package. During the year, 11 municipalities took advantage of this program, following 266 municipalities which had already implemented the package.

The Ontario Disaster Relief Assistance Program is administered by the branch. This program, which was recently reviewed and improved, is aimed at alleviating the hardship suffered by individuals whose essential property has been damaged in a natural calamity such as a flood, fire or tornado.

Training municipal councillors and staff is an important aspect of the branch's work. Approximately 130 training events were organized during the year in review involving some 2,300 participants.

Ten ratepayers petitions were reviewed which requested the Minister to intervene in local government matters alleging improper council decisions or improper conduct by municipal officials. In one instance a provincial-municipal audit was conducted. In all cases, the branch inquires into the allegations and reports back to the Minister.

Community Planning

The community planning wing is involved in a wide range of activities which encourage effective land use planning in Ontario. The wing administers the regulatory process under the Planning Act and ensures that communities are guided by sound planning principles consistent with provincial policies.

The wing exercises responsibility for land use planning under the Planning Act and related legislation and provides staff assistance and advice to municipalities, unorganized territories, business organizations and the public on a variety of planning and developmental issues. Financial assistance through grant and loan programs for planning studies and commercial and residential area improvements is also administered in the wing.

Community Renewal Branch

The community renewal branch promotes a comprehensive approach to the revitalization and maintenance of urban areas and community facilities.

The branch administers the Program for Renewal, Improvement, Development and Economic Revitalization (PRIDE). The PRIDE program combines financial assistance with professional advice, educational and information services to encourage a range of improvements in communities across Ontario.

The expanded PRIDE introduced during fiscal year 1986-87 not only applies to residential and commercial areas but also includes older industrial areas, mixed land uses, areas in transition and other local projects which cannot be categorized by any one predominant land use. Under the new PRIDE, provincial grants are available to eligible municipalities to assist in upgrading and improving older sections of the community. The grant covers 50 per cent of the total eligible costs, with the municipality contributing the remaining half of approved costs.

Applications are received and allocations made for financial assistance under PRIDE on an annual basis.

Project components eligible for financial assistance under PRIDE's comprehensive approach may include the capital costs of building, improving or replacing services and utilities such as street pavement, sewers and watermains, as well as social and recreational facilities such as parks, community centres and libraries; aesthetic improvements such as streetscape upgrading and landscaping; and land and building acquisition, clearance and demolition.

Professional advice is provided by branch personnel regarding:

- preparation of community improvement policies as part of municipal official plans;
- interpretation, application and administration of community improvement legislation;
- development and administration of property maintenance and occupancy standards by-laws; and
- the creation and operation of Business Improvement Areas.

Educational and information services include:

- sponsorship of and participation in conferences and seminars on community improvement activities and management of BIAs and staff;
- development of guidelines, manuals and other resource materials dealing with improvements and legislation; and

Word of Ontario's PRIDE program has spread to the other side of the world. A group of Japanese officials from the Osaka prefectural and municipal governments, on a study tour in the United States, made a special side trip to Toronto in the Fall, 1986, to meet with ministry officials. They wanted to learn about PRIDE and transportation and planning issues in Metropolitan Toronto.

- publication of a newsletter and other resource materials for BIAs.

Ontario Neighbourhood Improvement Program (ONIP)

Under this program, municipalities receive a 50 per cent provincial grant for projects to upgrade municipal services, public utilities and social and recreational facilities in stable residential neighborhoods occupied by low- and moderate-income households. The purpose is to arrest decline and ensure a minimum level of services in the neighborhood.

During the 1986-87 fiscal year, an increase of $16.2 million was committed to municipalities under this program, bringing the total to $73.4 million for 375 projects by 191 municipalities. Provincial payments by the end of the fiscal year were $46.9 million.

This program has now been replaced by the new PRIDE program.

Commercial Area Improvement Program (CAIP)

This program was introduced to address changing commercial improvement needs in the 1980s. It is aimed at improving physical, social, cultural and economic facilities in downtown areas and other older commercial districts.

Under CAIP, municipalities receive a 50 per cent provincial contribution in the form of loans and grants. Maximum provincial funding for a project is $500,000. The grant portion cannot exceed one-third of the provincial contribution. The rate of interest on the loan portion is 50 per cent of the provincial borrowing costs.

During the 1986-87 fiscal year, $2.6 million was committed to 13 projects in 13 municipalities, bringing total commitments under the program by the end of the year to $17.6 million (for a total of 75 projects in 48 municipalities).

This program has now been placed with the new PRIDE program.

Business Improvement Areas (BIAs)

The Business Improvement Area concept began in 1970 when the province enacted Section 217 of the Municipal Act, R.S.O. 1980. This BIA legislation enables local business and retail communities to establish organizations to promote physical improvements on municipally-owned lands, buildings and structures (beyond the routine works done by the municipality) and to co-ordinate marketing and promotional activities within the designated areas.

The branch promotes the BIA concept in municipalities and provides information and guidance in setting up and administering BIAs. There is no direct provincial funding.

During the fiscal year 1986-87, the branch continued to increase its service to BIAs, including:

- an increase in educational seminars for BIA managers and BIA boards of management;
- seminars for BIA chairmen and municipal councillors and staff; and
- administration of an expanded PRIDE awards program which recognizes excellence in BIA activities.

At the end of the year, there were 210 active

"The Economic Development of BIA" was the theme of a seminar held in Scarborough last fall and sponsored by the ministry's community renewal branch. It attracted 55 BIA managers from across the province.

BIAs in the province with a cumulative annual budget exceeding $12 million.

The branch is also responsible for overseeing repayments under terminated programs, including the Ontario Downtown Revitalization Program, the Ontario Main Street Revitalization Program and the Urban Renewal Program.

Community Planning Advisory Branch

The community planning advisory branch (CPAB) is a decentralized operation with offices in Ottawa, London, Sudbury, Thunder Bay and Metro Toronto. It promotes community planning in Ontario through educational activities, direct financial and technical assistance and advisory services. The professional staff in the field strengthens communication between the ministry, municipalities, other ministries and unorganized territories in northern Ontario.

Educational Activities

In 1986-87, the branch presented 165 educational seminars and workshops and participated in sessions organized by other branches and agencies. CPAB also organized the 1986 Ontario Planners' Conference, the major annual professional planners' meeting in the province. This conference drew almost 450 representatives from both the public and private sectors. Each office also held a regional planning conference on a theme relevant to the region.

CPAB implemented key recommendations stemming from a review of its educational program. Each field office implemented an educational program for elected officials regarding the land use planning process and the branch also provided a community planning video. Council members participated both as delegates and as panelists at regional planning conferences.

A course to train planning administrators began with advisory help from representatives of local government and professional groups. The first course will be given in 1987-88.

Financial Assistance

During the year in review, CPAB operated two grant programs providing funding to municipalities: Community Planning Grants (CPG) and Planning Administration Grants (PAG). Some 200 municipalities and planning boards received commitments for a total of $1.8 million under the CPG program, bringing cumulative commitments to $15.6 million.

These funds have been used to produce a range of documents related to official plans and zoning by-laws, as well as for innovative studies relating planning initiatives to economic development or exploring ways in which local planning services could be delivered more effectively.

The branch also awarded grants totalling $323,000 under the PAG program for the administration of planning activities in 17 planning areas with unorganized territory in northern Ontario.

Advisory Services

Nearly 45 per cent of staff time was devoted to advisory and general consultative services to

Community planning advisory branch staff relax over breakfast at Toronto's CN Tower at the end of the Ontario Planners' annual conference that attracted some 450 delegates from across Ontario last fall.

municipalities, other provincial agencies, the development industry and the general public. Branch staff represented the community planning wing and the ministry on a number of committees and performed a liaison role with other agencies and the general public on matters of concern to the ministry.

Technical Assistance

CPAB offers limited professional planning assistance to some Ontario municipalities at no charge. In 1986-87, the branch prepared 28 planning documents, including official plan and zoning by-law amendments for municipalities, and drew up terms of reference for 41 planning studies.

CPAB is committed to building overall municipal planning competence through educational initiatives but recognizes the need in some municipalities for technical assistance. During 1986-87, more than 200 plans, reports and documents were reviewed by staff.

Research and Special Projects Branch

The branch provides technical advice on community planning issues to the ministry and is a source of specialized information for the general public. Working on a project basis, staff responds to specific requests within the ministry and identifies long range planning issues affecting municipalities in Ontario. Current research has focussed on the impact of changing economic and social conditions on Ontario communities. Results of this research have been used in program development and have pointed out future needs.

This branch emphasizes a practical approach to problem solving. Opportunities and constraints associated with development and redevelopment are examined. Publications produced by the staff provide useful guidelines to municipalities, other government agencies, consultants and the development industry on a wide variety of planning-related matters.

Recent publications include:

- **Older Industrial Areas: Planning for Revitalization**
  — a handbook to assist planners in analyzing the potential of older industrial areas and in preparing plans and strategies for their revitalization.
- **Industrial Trends: Implications for Municipal Planning**
  — examines the needs of new growth industries in terms of municipal planning criteria and current planning standards in Ontario.
- **Ontario Lakeshore Capacity Study**
  — describes methods for managing development on inland lakes in the Muskoka-Haliburton area in terms of impact on natural systems and the lake environment.
- **Home Occupations**
  — surveys current home occupations in Ontario and looks at how municipalities are dealing with the planning implications

Current projects include:

- a study of downtown parking in Ontario communities with sample strategies that work.
- an analysis of highway commercial strips with advice on how planning for these areas can enhance community safety and convenience.
- a handbook on planning criteria for retirement communities, reviewing current experience in Ontario and elsewhere.
- an examination of smaller rural service centres in Ontario focussing on how community planning can ease economic and social pressures on development.

Office of Local Planning Policy

The office of local planning policy is responsible for responding to legislative needs regarding municipal planning and for co-ordinating provincial policy statements on planning matters. It also prepares explanatory guidelines, procedural regulations and other material related to the Planning Act and conducts educational sessions to achieve a better understanding of the Act.

During 1986-87, the office closely monitored the Planning Act. Along with specific requests from municipalities and others, this resulted in a number of amendments to the Act being introduced into the legislature as Bill 208 in the 1987 spring session. Although most of these amendments are of a "housekeeping" nature, providing clarification or resolving minor problems, a few are more substantive. The proposed reduction of the public notice period for zoning by-laws is one example. Proposals for amendments are still being made and are considered on a regular basis.

In its educational role, the office continued to produce a series of brochures entitled "Community Planning - The Simple Facts" to explain the land use planning process in Ontario. These guides were distributed to each municipality in the province and to planning boards in northern Ontario. They have been very well received by municipal officials, citizens' groups and the general public and will continue to be reproduced and distributed in response to demand.

The staff of the office organizes planning information sessions on a monthly basis for the community planning wing. In 1986-87, topics covered included:

- remote sensing;
- Rental Housing Protection Act;
- transportation planning in the greater Toronto area;
- use of computers in planning; and
- ministry strategic planning

As a service to the rest of the wing the office prepared discussion papers on issues such as the role of the planning process in the protection of rental housing and the relationship of the Planning Act and the Building Code. Staff also participated in numerous committees on a variety of issues related to community planning.

The office continued to work with other ministries on a number of policy statements during the year in review. Comments from the public on the proposed Foodland Preservation statement were reviewed with the Ministry of Agriculture and Food, and a proposed statement on Flood Plain Planning was finalized with the Ministry of Natural Resources and distributed for public review. Staff also worked with the Ministry of the Environment on a statement for land use compatibility, and with the Ministry of Natural Resources on a statement on wetlands.

Plans Administration Branches

The two plans administration branches (PAB), North and East and Central and Southwest, administer the Planning Act and related legislation. In keeping with legislative requirements, both branches perform regulatory and monitoring functions related to community development throughout the province.

The two branches are aligned geographically: PAB Central and Southwest is responsible for all counties and regions west of Northumberland and Victoria counties and the district municipality of Muskoka; PAB North and East has jurisdiction over all regions, counties and districts and unorganized territories north and east of Simcoe county and Durham region.

Three separate sections are shared by the two PABs:

- cartography and drafting;
- mail and file room; and
- administrative services section.

PAB Central and Southwest

In 1986-87, marked progress was made in mediating land use disputes in Thorold and Scarborough, and in the regulatory responsibilities. Project and human resource management and staff training and development progressed significantly.

There were dramatic increases in the volume of activity, largely in response to a stable economic climate and a period of high growth. The number of subdivision and condominium applications submitted for approval virtually doubled since the previous year and there was a corresponding increase in the number of official plan documents, zoning by-laws and associated development permit applications.

The branch provided support for a number of key government initiatives, including GM/Suzuki and Toyota proposals, Railway lands development and 5000 Yonge Street. Staff also provided assistance to the Ontario Land Corporation and the Ministry of Government Services on projects in Pickering, Markham and Townsend and in developing a strategy for managing surplus government-owned lands.

Special Project Teams

During the year the Parkway Belt West Plan was confirmed as a provincial development plan. A new work program was formulated, a Management Board submission prepared and approved for additional staff and an "Options Paper" was developed defining a new plan and establishing an amendment process to deal with 40 amendments. A technical analysis of the Parkway Belt West Plan was prepared.

Ministry planning staff, director Pauline Morris and program co-ordinator Bruce McLeod, take a look at plans for Toronto's railway lands. They were having breakfast at Toronto's CN Tower at the end of the Ontario Planners' conference last fall. To see the lands in question, the ministry staff had only to look out the window.

The Niagara Escarpment Implementation Team (NEIT)

The NEIT developed a data base (NEITO) management system which is fully operational with network capabilities.

Several major communications initiatives were undertaken during the year:

- a 1986-87 communicatio plan
- a 1987-88 communications plan
- visual identity design and approval
- co-ordination of the N.E. Showcase in Kortright
- script prepared for the audio-visual presentation, "The Limestone Legacy"

A major responsibility was monitoring the activities of the Niagara Escarpment Commission, with over 30 plan amendments, 1086 development permit applications, and all consent and third party appeals. Implementation orders were prepared for Hamilton Wentworth, Halton, Niagara and Bruce and initial work began in Dufferin and Peel.

PAB North and East

PAB North and East also experienced the effects of a favorable economic climate for land development. There was an increase in the number of official plan amendments and subdivision plans submitted to the branch for approval in 1987-87. The number of zoning by-laws and amendments circulated to the branch for review also increased, while the volume of other applications and documents remained steady.

Former Municipal Affairs Minister Bernard Grandmaitre (left) presents a cheque for $4 million to Terk Bayly, then chairman of the Ontario Heritage Foundation, for its program to obtain additional lands for escarpment parks and to promote good stewardship of escarpment heritage features.

Emphasis was placed on negotiation of planning issues between municipalities, private interests and public agencies aimed at reaching reasonable solution and avoiding unnecessary delays and added costs. Staff was involved in negotiation proposals for tourism developments in eastern Ontario, including Mount Pakenham in Lanark county and Calabogie Peaks in Renfrew county.

Delegation of Ministerial Approval

The branch promotes opportunities to delegate the Minister's planning approval authority to local governments. This is in keeping with the Minister's commitment to give municipalities more authority to handle local issues at the local level.

In the past year, the branch facilitated delegation of the Minister's responsibility for approving condominium plans to the region of Sudbury. The Minister also delegated the authority for approving land divisions to the township of Archipelago and the planning board of Himsworth South, Powassan and Trout Creek in the district of Parry Sound.

New Initiatives

In line with the provincial government's priorities for northern Ontario, PAB North and East initiated review of historical development problems, identifying opportunities to enhance economic development in northern Ontario. Special emphasis will be placed on effective planning in areas without local government.

The following chart outlines the number of documents both plans adminstration branches have processed during the fiscal years 1985-86 and 1986-87.

Plans Administration

Annual Statistics, fiscal 1986/1987	1985/1986	1986/1987
Housing incentive grants		
Amount disbursed	$2,925.00	$519,099.00
Zoning		
Comprehensive and amending by-laws received	5,122	6,158
Comprehensive and amending by-laws terminated	5,343	6,335
Zoning Orders		
Amendment applications received	166	176
Applications terminated	150	180
Minister's consents		
Applications received	1,003	1,036
Applications terminated	928	1,007
Official plans		
Proposed official plans received	119	43
Proposed official plan amendments received	1,172	1,336
Official plans terminated	110	60
Official plan amendments terminated	1,035	1,268
Parkway belt		
Received	94	72
Terminated	73	83
Niagara Escarpment Commission		
Appeals received	106	71
Appeals terminated	91	29
Road adjustment by-laws		
Received	365	508
Terminated	363	487
Part-lot control		
Received	55	68
Terminated	57	59
Validation		
Received	51	40
Terminated	43	32
Subdivision and condominium applications		
Received	311	518
Terminated	239	423
Monitoring of Submissions/Decisions of Delegated Regions		
Received	402	507
Terminated	356	487
Draft Document Review		
Received	577	481
Terminated	568	462

N.B. "Terminated" figures include documents carried over from previous year.

Corporate Planning and Co-ordination

The corporate planning and co-ordination unit was established in April 1986. Staffing began in May and June through the use of secondments prior to the hiring of permanent staff. While operating with limited staff resources the unit undertook a number of substantial projects in addition to its regular duties.

The unit initiated a major review to the ministry's "Management-by-Results" process with an objective of providing a more responsive and effective tool for the ministry's managers. The study is expected to be completed in the fall of 1987. Testing is to occur during the winter months leading to full implementation across the ministry prior to the next fiscal year. The new system will also assist senior management in its review of the effective use of ministry resources.

During the fiscal year a major goal of the unit was to develop a unified ministry strategic planning process. The unit brought together all elements of the ministry during the process which resulted in a ministry plan entitled "Strategic Directions: 1987/1991". The document details the specific directions that the ministry as a whole will proceed over the next several years. The unit continues to provide overall co-ordination of the strategic planning process in the ministry.

Corporate planning and co-ordination was also responsible for the co-ordination and production of the ministry's "Background Information Book" for the members of the Legislative Committee charged with reviewing the ministry's 1986/87 spending estimates. In addition to this document the unit was charged with the duty of developing the Minstry of Municipal Affairs 1987/88 Estimates Submission to Management Board of Cabinet.

Additional duties were also given to the unit which included the preparation of the overall direction of the French language services that the ministry will provide both internally and to its clients.

Corporate planning and co-ordination also set in place specific procedures that assist the ministry in responding to the requests of the central agencies of government. The unit has two basic sections: one deals with cabinet liaison and the other with Management Board of Cabinet in the use of corporate resources. The two sections provide on-going support for:

- managing the resource and estimates allocation process;
- planning, co-ordinating and processing of Cabinet, Cabinet Committee and Management Board submissions including liaison with the central agencies;
- co-ordinating the ministry's strategic planning and managing-by-results processes;
- providing corporate policy advice on corporate issues such as employment equity and human resources;
- co-ordinating briefing for the Minister, Deputy Minister and senior staff concerning all matters to be considered by Cabinet, Cabinet Committees and Management Board.

Corporate planning and co-ordination is responsible for ensuring that the shared services provided to the ministry by the Minstry of Housing meet ministry needs. Shared services include a full range of financial, personnel, staff relations, payroll, legal, communications, employment equity and some information technology services.

ISSN 0833 — 1731

Rapport annuel 1986/1987

Ministère des Affaires municipales
Ontario

Table des matières

Groupe des affaires municipales	1
Services de planification communautaire	7

On peut se procurer des exemplaires supplémentaires du présent rapport et des autres publications du gouvernement à la:

Librairie du gouvernement de l'Ontario, 880, rue Bay, Toronto, pour les achats en personne.

Les personnes de l'exterieur peuvent écrire à la Section des services de publications, 880, rue Bay, 5e étage, Toronto M7A 1N8, dont le numéro de téléphone est le (416) 965-6015. Pour les appels interurbains sans frais, on peut composer le 1-800-268-7540.

Les personnes dont l'indicatif régional est le 807 peuvent composer le 0 et demander au téléphoniste le Zénith 67200. Les cartes Mastercard et Visa sont acceptées. Les chèques et mandats postaux doivent être libellés à l'ordre du trésorier de l'Ontario.

Prix: 2,50$

Ontario

Ministry of Municipal Affairs
Ministère des Affaires municipales

777, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

À L'ATTENTION DE SON HONNEUR
le lieutenant-gouverneur de la province de l'Ontario
l'honorable LINCOLN M. ALEXANDER, c.r., C. St-J., B.A., LL.B.

Nous avons le plaisir de soumettre à l'attention de Votre Honneur et de l'Assemblée législative le rapport annuel du ministère des Affaires municipales pour l'exercice se terminant le 31 mars 1986.

Le ministre,

John Eakins

Ontario

Ministère des
Affaires municipales

Bureau du
sous-ministre

Ministère des
Affaires municipales

777, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5G 2E5
(416) 585-7452

L'HONORABLE JOHN EAKINS
MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

Monsieur le ministre,

C'est avec plaisir que je soumets à votre approbation le rapport annuel de 1986-1987 du ministère des Affaires municipales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le sous-ministre,

Donald A. Obonsawin

Le Groupe des affaires municipales

Le ministère des Affaires municipales a été créé en 1985, succédant ainsi à l'ancien ministère des Affaires municipales et du Logement.

Le ministère sert d'intermédiaire dans les rapports du gouvernement provincial avec les municipalités de l'Ontario et les services au public offerts par l'administration municipale.

Le ministère élabore, coordonne et établit les politiques et les priorités du gouvernement provincial relativement à l'administration municipale par le transfert de fonds aux municipalités, qui s'élevaient à environ 800 millions de dollars en 1986, le maintien d'un lien étroit avec les municipalités, la mise au point et l'interprétation de politiques, des conseils concernant les questions d'administration et de gestion ainsi que la coordination communautaire et la planification de l'utilisation des sols dans toute la province. Ces activités permettent également de favoriser une administration municipale indépendante et responsable.

Ces fonctions sont menées à bien par le Groupe des services de planification communautaire et le Groupe des affaires municipales du ministère.

L'Unité de la planification et de la coordination des ressources générales s'occupe des fonctions internes de coordination de la planification des politiques et des programmes, de la planification financière et budgétaire et de la liaison avec les organismes de l'administration centrale.

Le ministère du Logement est en charge de diverses autres fonctions administratives essentielles.

Le Groupe des affaires municipales est en charge d'un grand nombre de projets et de programmes visant à l'élaboration d'une législation municipale et d'une aide administrative et financière aux municipalités. La disparité de ces municipalités en termes de ressources financières, de population et de territoire en fait une entreprise complexe. De plus, le Groupe conseille le gouvernement provincial sur les conséquences des projets et des propositions de politiques gouvernementaux au niveau de l'administration locale. Par conséquent, le Groupe agit à titre d'intermédiaire entre les municipalités et les ministères provinciaux.

Voici quelques exemples spécifiques des fonctions du Groupe:

- élaborer et administrer les règles de versement des subventions inconditionnelles qui fournissent une source de financement substantielle aux municipalités et qui accroissent le revenu que les municipalités peuvent prélever par l'intermédiaire de l'impôt foncier;
- pourvoir les municipalités d'une structure institutionnelle qui leur permet de déterminer leur représentation au conseil municipal et leur responsabilité en ce qui concerne les services locaux tout en assurant leur imputabilité devant les résidents locaux;
- administrer un processus de délimitation amorcé au niveau local; et
- fournir, sur place ou par la publication de brochures, des conseils en matière de gestion.

Direction de l'organisation des administrations municipales

La Direction de l'organisation des administrations municipales agit à titre de conseiller du ministre et de la haute direction sur l'organisation, la structure et les fonctions de l'administration municipale.

La Direction est composée de deux sections : celle des politiques organisationnelles et celle des pouvoirs et de la législation.

L'ancien ministre des Affaires municipales, M. Bernard Grandmaître (à droite), a rendu public, lors d'une conférence de presse à Queen's Park, le rapport final du Comité consultatif sur les élections municipales en Ontario.
Il était accompagné de membres du comité (de gauche à droite) : Anne Johnston, ancienne candidate à la mairie; Gérald Parisien, ancien maire de Cornwall; et Mary Erichsen-Brown, ancien membre du conseil de l'éducation du comté de Simcoe.

La Section des politiques organisationnelles effectue des recherches et agit à titre de conseiller relativement à la composition et à la structure électorale de l'administration municipale.

La Section des pouvoirs et de la législation a pour fonction de fournir des conseils sur les structures existantes et proposées pour la prestation des services municipaux. De plus, la Section s'occupe d'élaborer et d'introduire le programme de lois publiques du ministère et de coordonner les politiques gouvernementales relatives aux lois d'intérêt privé qui touchent les municipalités.

La législature a adopté en 1986-1987 huit projets de loi ministériels et dix-neuf projets de loi d'intérêt privé dont la coordination a été confiée à la Direction.

En 1986, le personnel de la Direction a aidé le Groupe de travail sur la représentation et l'imputabilité dans la communauté urbaine de Toronto ainsi que le Comité consultatif sur les élections municipales.

La Direction a également coordonné la mise sur pied du Comité consultatif sur l'administration des comtés en 1987.

Direction des finances municipales

La Direction des finances municipales élabore et révise des lois et des politiques afin de doter les municipalités de l'Ontario d'une structure fiscale responsable et suffisante pour assurer leur viabilité financière.

Afin de remplir ce mandat, le personnel de la Direction rédige des rapports de recherche, des énoncés de politique et des requêtes à soumettre au Conseil des ministres et veille à l'élaboration des mesures législatives pour la mise en oeuvre des politiques. Le personnel met son expertise à la disposition des comités municipaux et interministériels afin de les aider à résoudre les questions qui se posent et à élaborer des politiques efficaces.

Les multiples activités de la Direction se divisent en quatre sections : politique fiscale, politiques en matière de subventions, analyse et politiques financières et politiques en matière de pension et de financement du capital. Au cours de l'année qui se termine, chaque section a joué un rôle particulier.

Politique fiscale

La Section de la politique fiscale a élaboré de nouveaux systèmes de partage des frais et d'impôt foncier pour les municipalités du comté de Brant et de la région de Haldimand-Norfolk afin de permettre la mise en oeuvre de la réévaluation au palier supérieur de ces secteurs. Les nouveaux systèmes permettront l'établissement d'un taux de base qui sera applicable de façon uniforme à tous les contribuables du comté de Brant et de la région de Haldimand-Norfolk, facilitant par conséquent la structure de l'impôt foncier et rendant ce dernier directement comparable pour chaque palier supérieur.

La Section de la politique fiscale a collaboré de façon active avec le ministère de l'Éducation afin d'en arriver à une entente avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne le paiement de l'équivalent de l'impôt intégral sur les propriétés du ministère de la Défense nationale. Le gouvernement fédéral a réinstitué les paiements tenant lieu d'impôt au taux intégral pour 1986 et 1987.

Politiques en matière de subventions

La Section des politiques en matière de subventions a travaillé en collaboration étroite avec l'Association of Municipalities of Ontario dans le but d'élaborer un programme pour l'année 1987 qui versera 821 millions de dollars aux municipalités de l'Ontario.

Elle a également préparé, au nom des provinces et territoires du Canada, un rapport qui a été présenté au gouvernement fédéral et qui tente de justifier pourquoi et à quel niveau le gouvernement fédéral devrait participer de nouveau au partage des coûts de la mise en place et de la consolidation de l'infrastructure municipale au Canada.

Analyse et politique financières

La Section de l'analyse et des politiques financières a élaboré des méthodes d'aide financière provinciale pour des projets d'infrastructure municipale qui étaient nécessaires pour des nouvelles installations industrielles. Parmi les investissements les plus importants qui ont fait l'objet d'accord sur le partage des coûts, on trouve l'usine Toyota à Cambridge et l'entreprise GM—Suzuki à Ingersoll.

La Section a également rédigé un document de travail traitant du problème général des industries basées sur les richesses naturelles qui, bien que situées dans des territoires non érigés en municipalités, touchent les municipalités environnantes où logent les travailleurs. Ce document de travail fait maintenant l'objet de discussions avec les représentants industriels et municipaux afin que l'on puisse donner suite à un projet de politiques.

Politiques en matière de pension et de financement du capital

La Section des politiques en matière de pension et de financement du capital a assisté le Comité consultatif sur l'assurance-responsabilité des municipalités pour la préparation de son rapport au ministre. À partir des recommandations contenues dans le rapport final, un certain nombre d'amendements à la *Loi sur les municipalités* relativement à l'assurance ont été demandés.

Cette section a travaillé de façon active avec un groupe de travail composé de représentants des municipalités et de l'industrie de la construction et de l'aménagement afin de trouver un consensus sur les questions importantes relatives au financement avec majoration dégressive et à l'impôt sur les lots.

Secrétariat aux affaires provinciales-municipales

Le Secrétariat sert de lien entre la province et les

L'ancien ministre des Affaires municipales, M. Bernard Grandmaître (assis, deuxième à partir de la gauche), siège au sein du Comité consultatif sur l'assurance-responsabilité des municipalités de l'Ontario.
Le comité a rendu public son rapport final en novembre 1986 et l'a distribué à tous les dirigeants de conseils, à l'industrie de l'assurance et aux autres parties intéressées.

organismes qui représentent collectivement les administrations municipales en Ontario.

Le Secrétariat entretient une étroite relation de travail avec l'Association of Municipalities of Ontario (AMO), les sections locales qui la composent et les regroupements d'employés qui lui sont affiliés. L'AMO représente la plupart des 839 municipalités ontariennes. Dans le cadre du processus de consultation entre la province et les municipalités, le ministre des Affaires municipales et la Direction de l'AMO se sont réunis régulièrement en 1986-1987; des réunions ont également eu lieu entre l'association et les ministres dont les responsabilités englobent des secteurs d'intérêt municipal. Le Secrétariat prend les dispositions nécessaires à la tenue de ces réunions et en dresse l'ordre du jour.

Le Secrétariat publie chaque année le *Répertoire des municipalités* ainsi qu'un supplément qui donne la liste de tous les élus siégeant aux conseils municipaux.

En 1986, le Secrétariat a fourni des services de soutien administratif et logistique aux comités consultatifs du ministre sur l'assurance-responsabilité des municipalités et sur les élections municipales. En 1987, deux autres comités consultatifs ont vu le jour : sur l'administration des comités et sur les services municipaux en français.

Le Secrétariat publie également *Background*, un bulletin hebdomadaire traitant des sujets d'actualité dans le domaine de l'administration municipale, et distribue des bulletins trimestriels résumant les résolutions municipales et les réactions du gouvernement provincial. Il sert en outre de lien avec les ministères responsables des affaires municipales des autres provinces et avec les organismes nationaux et internationaux qui s'intéressent avant tout à l'administration municipale.

Direction des subsides

La Direction des subsides administre divers programmes provinciaux et fédéraux-provinciaux dans le cadre desquels des subventions et des prêts sont accordés aux municipalités pour leur permettre de tirer un meilleur parti de leurs ressources financières et administratives et les aider à dispenser les services voulus à leurs résidents.

Ces subsides comprennent des subventions inconditionnelles qui dépassent au total les 780 millions de dollars par an; elles servent à alléger le fardeau fiscal des municipalités, à mettre en oeuvre des programmes de formation en gestion, d'économie d'énergie, d'égalité des chances à l'emploi, de services en français, et à financer la protection des propriétés riveraines.

La Direction accorde en outre des remises fiscales aux propriétaires de terres cultivées et de forêts aménagées afin de les encourager à continuer leur exploitation.

La Direction compte plusieurs publications à son actif, et notamment *Aide financière provinciale aux municipalités, conseils et commissions*, un fascicule sur l'équité en matière d'emploi et aussi des brochures sur des programmes qu'elle gère.

Le tableau qui suit décrit les programmes de la Direction des subsides et indique leurs coûts et le nombre de clients desservis.

▶ PROGRAMME	Total des subventions versées ($)	Clientèle totale
Programme de réduction fiscale aux exploitations agricoles	108 562 010	155 681 propriétés
• Encourage l'exploitation suivie des terres agricoles par le biais d'une réduction de 60 pour 100 des impôts municipaux aux propriétaires fonciers admissibles.		
Programme de réduction fiscale sur les forêts aménagées	2 039 614	8 227 propriétés
• Encourage l'utilisation suivie et la gestion efficace des forêts aménagées par le biais d'une réduction de 60 pour 100 des impôts municipaux aux propriétaires fonciers admissibles.		
Programme à l'intention des municipalités		
• Ces programmes assurent des subventions aux municipalités pour qu'elles poursuivent et améliorent les services à leurs résidents et qu'elles améliorent leurs services administratifs.		
Services municipaux		
Aide aux propriétaires riverains	4 289 000	514 propriétés
Secours aux sinistrés — particuliers	1 308 630	23 familles
Services municipaux en français	154 703	24 municipalités
Administration municipale		
Formation en administration municipale	849 729	371 étudiants
Vérifications énergétiques municipales	63 576	4 municipalités
Action positive municipale	302 329	22 municipalités
Programme de subventions inconditionnelles de l'Ontario — Sept subventions principales	780 594 783	839 municipalités
• Ce programme de subventions apporte une aide financière aux administrations municipales; il vise à atténuer les répercussions de l'augmentation des impôts fonciers sur les contribuables et à renforcer la situation financière des municipalités dont les ressources sont limitées.		
• Le programme est divisé en sept catégories de subventions inconditionnelles. Les subventions générales, les subventions proportionnelles pour la police et les subventions pour la densité des ménages sont calculées en appliquant au nombre de ménages dans une municipalité un montant déterminé par la province. Les subventions de péréquation des ressources, d'aide générale et d'aide spéciale pour le Nord de l'Ontario sont fondées sur les impôts municipaux prélevés. Les subventions de péréquation des ressources tiennent également compte de l'assiette de l'impôt foncier des municipalités. La subvention de garantie de revenus garantit aux municipalités un accroissement minimum de 0,25 pour 100 des subventions inconditionnelles de 1985 au titre des impôts généraux de 1986 pour les municipalités du Sud et de 1 pour 100 des impôts généraux pour les municipalités du Nord	17 171 968	59 municipalités
Subventions inconditionnelles de l'Ontario — Autres		
• Ce programme consiste en une subvention garantie de répartition qui compense les répercussions du partage des coûts avec une région, un comté ou un district, lorsque ces répercussions sont attribuables à un déplacement du fardeau fiscal découlant de la modification des facteurs de péréquation.		
• La province offre aussi une assistance financière spéciale aux municipalités qui doivent faire face à des problèmes financiers devant lesquels elles sont impuissantes.	22 604 000	675 municipalités
Subvention tenant lieu d'impôt aux municipalités		
• La province paie sa part des coûts de viabilité assumés par les municipalités pour les immeubles provinciaux inoccupés. Le programme s'applique également aux parcs provinciaux, aux régions sauvages et aux portions innocupées des stations de recherche en agriculture.		
• Cette subvention tenant lieu d'impôt est versée aux municipalités de palier inférieur. Le montant est fixé en fonction de l'évaluation de l'immeuble et du taux commercial appliqué par les municipalités pour des services généraux ou de palier supérieur, à l'exclusion des écoles. S'il y a lieu, des frais d'aménagements locaux et de drainage sont également payés.		

PROGRAMME	Total des subventions versées ($)	Clientèle totale
Propriétés provinciales occupées par des locataires	6 296 300	9 905 locataires

- La province paie les impôts municipaux au nom des locataires qui occupent des propriétés provinciales dans une municipalité. En outre, la province paie les taxes scolaires au nom des locataires qui occupent des immeubles provinciaux situés dans des zones scolaires faisant partie de régions non organisées de la province.
- Le montant du paiement est basé sur l'évaluation des propriétés et sur les taux généraux de l'année en cours appliqués par les municipalités pour les services locaux ou de palier supérieur et les services scolaires. A la fin de l'année, la province facture les locataires afin de récupérer les impôts municipaux payés en leur nom.

Division des opérations municipales

La Division des opérations municipales offre une gamme étendue de services consultatifs destinés à améliorer l'efficacité des administrations municipales et veille au respect des exigences imposées aux municipalités au chapitre des rapports financiers et administratifs.

La Division compte dix bureaux régionaux, qui l'aident dans ses activités.

Direction des limites municipales

La Direction des limites municipales administre la **Loi de 1981 sur la négociation des limites municipales** et assiste les municipalités qui présentent une requête en vertu de la loi.

La Direction tient des enquêtes au nom du ministre, agit à titre de modérateur et de médiateur durant les négociations, aide les municipalités à régler leurs différends et veille à l'application générale des dispositions de la loi.

Le travail effectué par la Direction permet de résoudre les problèmes de limites municipales et les différends qui s'y rapportent d'une façon responsable sur le plan politique, sans avoir recours aux tribunaux, à un coût moindre pour les municipalités et la province, et d'une manière favorisant le maintien de relations harmonieuses entre les municipalités.

En 1986-1987, le personnel de la Direction a participé à 22 séances d'orientation qui ont résulté en la soumission de 10 nouvelles requêtes de la part des municipalités. En plus de ces nouvelles requêtes, 33 requêtes étaient déjà en cours depuis l'année précédente, la Direction s'est donc occupée de 43 requêtes au total. Seize requêtes ont été réglées et les décrets ont été signés durant l'année 1986-1987.

Les principaux différends reliés aux limites municipales résolus durant l'année concernaient les municipalités suivantes : Owen Sound/Sydenham, Arnprior/McNab, Alexandria/Kenyon/Lochiel, et Tillsonburg/Norfolk.

Direction des politiques de gestion municipale

La Direction des politiques de gestion municipale rédige et publie des documents qui visent à améliorer la qualité de la gestion des ressources financières, administratives et humaines au sein des administrations municipales. Elle supervise la fonction de vérification municipale et formule les exigences imposées aux municipalités en ce qui a trait à la présentation des états financiers. La Direction est composée de deux sections.

Publication, vérification, états financiers

En 1986-1987, la Direction des politiques de gestion municipale a publié sept documents destinés aux municipalités de l'Ontario qui concernent diverses questions de gestion administrative et financière. Elle a supervisé la fonction de vérification municipale, étudié les états financiers des municipalités pour s'assurer de leur exactitude et veillé au bon fonctionnement de la banque de données informatiques. Les documents publiés par la Direction sont :

- *La vérification des comptes municipaux — responsabilité et communication* — Brochure visant à informer les représentants municipaux nommés ou élus des objectifs et de la nature de la fonction de vérification des comptes municipaux.
- *Reserves and Reserve Funds* — Édition révisée d'un bulletin traitant du pouvoir législatif de créer des réserves et des fonds de réserve : types de réserves et de fonds de réserves les plus instaurés par les municipalités; utilisation des fonds de réserve comme aide à la gestion de la trésorerie.
- *Revisions to the Municipal Financial Reporting Handbook* — Mise à jour des principes de comptabilité et de diffusion de l'information utilisés par les municipalités pour la préparation de leurs états financiers.
- *Model Finance By-Laws* — Modèles de règlements qui doivent être adoptés par les municipalités en vertu de la *Loi sur les municipalités*.
- *Comment répertorier les règlements municipaux* — Bulletin d'information qui décrit différentes méthodes utilisées pour répertorier des règlements.
- *Résumé des lois concernant les municipalités* — Sommaire des mesures législatives touchant les municipalités, qui ont été adoptées au cours de la dernière session de la législature.
- *Pépinières de petites entreprises* — Bulletin qui décrit les dispositions des nouvelles mesures législatives sur les petites entreprises.

L'ère de l'électronique est arrivée. Des cadres supérieurs du ministère ont participé à une cérémonie d'inauguration visant à marquer l'installation d'un réseau local dans plusieurs bureaux du ministère comme projet pilote pour évaluer l'efficacité de la bureautique.

Renseignements aux municipalités

La Direction des politiques de gestion municipale a continué d'agir en tant que foyer de diffusion des renseignements concernant les municipalités de l'Ontario par l'intermédiaire du système d'analyse et de recherche sur les municipalités (MARS) et ses sous-systèmes : le système de gestion des subventions relatives au traitement en direct des données (OLGA) et le système d'information sur la simulation et l'analyse des limites municipales (BASIS).

Dans le cadre du système MARS, un projet coopératif ayant pour objet de dresser des tableaux d'aménagement industriel dans les municipalités a été conclu avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie. La Direction a répondu à de nombreuses demandes de renseignements technologiques de la part des municipalités, des autres ministères, des institutions financières et du public.

Un système informatique utilisant un micro-ordinateur et ayant pour rôle de déterminer le partage des coûts des municipalités a été élaboré afin d'aider les services régionaux du ministère dans leur travail. La répartition des coûts partagés pour les conseils locaux, de district, de région et de comté se fait ainsi plus rapidement.

Le réseau d'information sur les affaires municipales (service MAIN) a été élargi afin d'aider le ministère dans le domaine de l'administration et des politiques. On a ajouté une installation de vérification dans le cas de lois ainsi qu'un système aidant à suivre le courrier du sous-ministre et à établir le programme des activités du ministre.

Planification et normes

La Direction a aidé d'autres directions dans le domaine des normes et tendances de la technologie de l'information afin de s'assurer que les investissements du ministère en matière de technologie soient les plus productifs possible.

Connaissance des micro-ordinateurs

Cette année encore, neuf cours d'initiation aux micro-ordinateurs, qui ont attiré 545 participants, ont été offerts. Les cours suivants ont été ajoutés au programme :

- gestion sur disque rigide
- utilisation du réseau d'information sur les affaires municipales (service MAIN)

Direction des services régionaux

Par le biais d'un réseau de 10 bureaux de services régionaux en Ontario, les 63 employés de la Direction des services régionaux conseillent les municipalités ontariennes et offrent ses services à la population, aux autres ministères et aux organismes gouvernementaux pour tous les aspects de l'administration municipale.

Les bureaux de services régionaux sont situés à Thunder Bay, Sudbury, North Bay, Ottawa, Kingston, Oshawa, Orillia, Cambridge, Guelph et London. Le bureau principal de la Direction est situé à Toronto.

Le personnel des bureaux de services régionaux aide les municipalités à respecter les conventions municipales d'usage et à maintenir leur stabilité financière et administrative. Il examine des rapports financiers provenant des 839 municipalités ontariennes, relève les lacunes et recommande des améliorations. Le personnel offre en outre une assistance sur place en cas de nécessité.

La Direction évalue les demandes d'aide exceptionnelle que les municipalités éprouvant des pertes de revenu soumettent au ministre. Des subventions sont accordées en vertu de la *Loi sur les subventions aux municipalités de l'Ontario* en vue d'aider les municipalités dont les impôts fonciers sont inhabituellement élevés ou ont été indûment augmentés, ou pour d'autres raisons mentionnées dans la loi. Au cours du dernier exercice, de telles subventions ont été accordées à 18 municipalités. La Direction continue aussi d'accorder son aide technique et financière pour mettre en place un module de comptabilité primaire. Pendant l'année écoulée, 11 municipalités ont tiré parti de ce programme, à l'exemple des 266 autres municipalités qui s'étaient déjà dotées du module comptable.

La Direction administre le Programme de secours aux sinistrés de l'Ontario. Ce programme, qui a été récemment revu et amélioré, a pour but d'alléger les épreuves subies par des personnes dont des biens essentiels ont été endommagés lors d'un désastre comme une inondation, un incendie ou une tornade.

La formation des conseillers et employés municipaux représente un aspect important du travail de la Direction. Au cours de l'année, la Direction a organisé 130 séances de formation, auxquelles ont participé 2 300 personnes.

On a examiné dix pétitions de contribuables qui demandaient au ministre d'intervenir dans les affaires municipales. Les contribuables ont avancé que les conseils municipaux avaient pris des décisions inappropriées ou que les fonctionnaires municipaux avaient manqué à leur devoir. Dans un cas, on a effectué une vérification provinciale-municipale. Dans tous les cas, la Direction mène une enquête et rend des comptes au ministre.

Groupe des services de planification communautaire

Le Groupe des services de planification communautaire s'occupe d'un vaste domaine d'activités qui favorisent une planification efficace de l'utilisation du sol en Ontario. Le Groupe administre la réglementation aux termes de la *Loi sur l'aménagement du territoire* et veille à ce que les collectivités s'inspirent de principes d'aménagement éprouvés qui suivent la ligne directrice du gouvernement provincial.

Le Groupe est investi de la responsabilité de l'aménagement du territoire en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire* et des dispositions législatives afférentes. Son personnel aide et conseille les municipalités, les territoires non érigés en municipalités, les associations commerciales et le public relativement à toutes sortes de questions d'aménagement et de développement. Le Groupe administre également une aide financière par des programmes de subventions et de prêts destinés à la réalisation d'études d'aménagement et à l'amélioration des secteurs résidentiels et commerciaux.

Direction de la rénovation communautaire

La Direction de la rénovation communautaire cherche à promouvoir une approche globale au chapitre de la revitalisation et de l'entretien des installations urbaines et collectives.

La Direction administre les programmes d'aide financière RÉNOVAM (programmes de rénovation, d'amélioration et d'aménagement des collectivités). RÉNOVAM offre une aide financière ainsi que des services de consultation professionnelle, d'éducation et d'information en vue de favoriser diverses améliorations dans les collectivités de l'Ontario.

Le programme RÉNOVAM élargi qui a été instauré au cours de l'année financière 1986-1987 s'applique non seulement aux secteurs résidentiels et commerciaux mais également à des secteurs industriels plus anciens, aux utilisations mixtes du sol, aux secteurs en transition et à d'autres projets locaux qui ne peuvent pas être classifiés en fonction d'une utilisation dominante du sol. Dans le cadre du nouveau programme RÉNOVAM, les municipalités admissibles peuvent recevoir des subventions provinciales pour les aider à améliorer des secteurs plus anciens. La subvention équivaut à 50 pour 100 du total des coûts admissibles; la municipalité assume l'autre moitié des coûts approuvés.

Les demandes d'aide financière sont reçues et les fonds sont accordés une fois l'an.

Les éléments des projets qui sont admissibles à une aide financière dans le cadre de l'approche globale de RÉNOVAM peuvent comprendre les coûts en capital de la construction, de l'amélioration ou du remplacement des services et des installations comme les chaussées des rues, les égouts et les systèmes de distribution d'eau, ainsi que des installations sociales et récréatives, comme les parcs, les centres communautaires et les bibliothèques, des améliorations esthétiques, comme l'amélioration des rues et de l'aménagement paysager, et de l'acquisition, du nettoyage ou de la démolition de terrains et d'immeubles.

Le personnel de la Direction offre des conseils professionnels dans les domaines suivants :

- préparation de politiques d'amélioration communautaire dans le cadre des plans officiels des municipalités;
- interprétation, application et administration de la législation en matière d'amélioration communautaire;
- élaboration et administration de règlements en matière d'entretien des propriétés et de normes d'occupation;

Le programme RÉNOVAM de l'Ontario est connu à l'autre bout du monde. Un groupe de fonctionnaires japonais des administrations préfectorales et municipales d'Osaka, à l'occasion d'une visite d'étude aux États-Unis, ont effectué un voyage spécial à Toronto, à l'automne 1986, en vue de rencontrer des représentants du ministère. Ils voulaient en savoir davantage au sujet du programme RÉNOVAM et des questions relatives au transport et à la planification dans la communauté urbaine de Toronto.

- création et exploitation de zones de mise en valeur commerciale.

Les services d'éducation et d'information comprennent notamment :

- la contribution et la participation à des conférences et séminaires sur l'amélioration communautaire et la gestion des zones de mise en valeur commerciale;
- la préparation de lignes directrices, de guides et d'autres documents sur les améliorations et la législation;
- la publication d'un bulletin et d'autres documents pour les zones de mise en valeur commerciale.

Programme ontarien d'amélioration des quartiers (POAQ)

Dans le cadre de ce programme, les municipalités reçoivent une subvention équivalant à 50 pour 100 du coût des projets d'amélioration des services municipaux, des services publics et des installations communautaires et de loisirs dans les quartiers résidentiels stables habités par des familles à revenu faible ou moyen. Ces subventions ont pour but de mettre un frein à la détérioration et d'assurer un minimum de services dans ces quartiers.

Au cours de l'exercice 1986-1987, 16,2 millions de dollars ont été engagés au profit des municipalités, ce qui porte le total des engagements provinciaux à 73,4 millions de dollars, que 191 municipalités ont utilisés pour mener à bien 375 projets. Les paiements provinciaux versés à la fin de l'exercice se sont chiffrés à 46,9 millions de dollars.

Ce programme a été remplacé par le nouveau programme RÉNOVAM.

Programme de rénovation des secteurs commerciaux (PRSC)

Ce programme a été instauré pour répondre aux nouveaux besoins en matière de rénovation des secteurs commerciaux qui se sont fait sentir dans les années 1980. Il vise à améliorer les installations physiques, sociales, culturelles et économiques des centres-villes et des autres secteurs commerciaux plus anciens.

Dans le cadre du PRSC, le gouvernement provincial assume 50 pour 100 du coût des travaux municipaux par le biais de prêts ou de subventions. La contribution maximale par projet a été établie à 500 000 $ et l'aide accordée sous forme de subventions ne peut pas dépasser un tiers de l'apport financier de la province. Par ailleurs, l'intérêt sur les prêts consentis est fixé à 50 pour 100 du coût d'emprunt provincial.

Au cours de l'exercice 1986-1987, 2,6 millions de dollars ont été engagés à l 'égard de 13 projets entrepris dans 13 municipalités, ce qui porte le total des engagements dans le cadre de ce programme à la fin de l'exercice à 17,6 millions de dollars, que 48 municipalités ont utilisés pour mener à bien 75 projets.

Ce programme a été intégré au nouveau programme RÉNOVAM.

Zone de mise en valeur commerciale (ZMVC)

Le concept de zones de mise en valeur commerciale a été formulé en 1970, lorsque la province a promulgué l'article 217 de la *Loi sur les municipalités*, L.R.O. 1980. Cette disposition législative sur les ZMVC donne aux gens d'affaires la possibilité

La Direction de la rénovation communautaire du ministère a parrainé, l'automne dernier, un séminaire sur le développement économique des zones de mise en valeur commerciale à Toronto. Cinquante-cinq directeurs de ZMVC de toute la province ont participé à cette activité.

de s'organiser officiellement pour favoriser l'amélioration matérielle des terres, immeubles et structures appartenant à leur municipalité (au-delà des travaux normaux et courants entrepris par ces dernières) et de coordonner les activités de commercialisation et de promotion au sein des zones désignées.

La Direction travaille à l'avancement du concept des ZMVC au sein des municipalités et donne des renseignements et des conseils sur la création et l'administration de ces zones. Le gouvernement provincial n'apporte pas d'aide financière directe.

Durant l'exercice 1986-1987, la Direction a continué d'accroître ses services aux ZMVC par les actions suivantes :

- augmentation des séminaires à l'intention des gestionnaires et des conseils d'administration des ZMVC;
- tenue de séminaires à l'intention des présidents de ZMVC et des conseillers et employés municipaux;
- administration d'un programme élargi de prix RÉNOVAM qui récompensent l'excellence des efforts des ZMVC.

À la fin de l'exercice, il y avait 210 ZMVC actives dans la province. Elles se sont partagé un budget annuel cumulatif dépassant les 12 millions de dollars.

La Direction supervise également les remboursements en vertu de programmes abolis, comme le programme ontarien de revitalisation des centres-villes, le programme ontarien de revitalisation des rues principales et le programme de rénovation urbaine.

Direction des services consultatifs sur la planification communautaire

La Direction des services consultatifs sur la planification communautaire est un organisme décentralisé qui a des bureaux à Ottawa, London, Sudbury, Thunder Bay et dans la communauté urbaine de Toronto. Elle s'occupe de promouvoir la planification communautaire en Ontario en offrant des activités éducatives, une aide financière directe et des services d'assistance technique et de consultation. La présence d'une équipe de professionnels dans les bureaux régionaux favorise l'efficacité des communications entre le ministère, les municipalités, les autres ministères et, dans le Nord de l'Ontario, les territoires non érigés en municipalités.

Activités éducatives

En 1986-1987, la Direction a organisé 165 séminaires et ateliers éducatifs et participé à des séances préparées par d'autres directions et organismes. La Direction a de plus organisé la conférence de 1986 des planificateurs ontariens, la plus importante rencontre de professionnels de la planification dans la province, qui a réuni plus de 450 représentants des secteurs public et privé. Chaque bureau a également tenu sa propre conférence régionale sur la planification, portant sur un thème approprié pour la région.

La Direction a mis en oeuvre les principales recommandations découlant d'une étude de ses programmes éducatifs. Chaque bureau régional a mis sur pied, à l'intention des élus municipaux, un programme éducatif, concernant le processus d'aménagement du territoire et la Direction a

Des membres de la Direction des services consultatifs sur la planification communautaire prennent le petit déjeuner à la Tour du CN de Toronto, à la fin de la conférence annuelle des planificateurs ontariens, qui a attiré quelque 450 délégués de toute la province, l'automne dernier.

également fourni une présentation vidéo sur la planification communautaire. Des conseillers municipaux ont participé à titre de délégués ou d'experts à des conférences régionales sur la planification.

La Direction a entrepris la préparation d'un cours à l'intention des administrateurs chargés de la planification, avec l'aide de représentants des administrations municipales et des groupes de professionnels. Le premier cours sera offert en 1987-1988.

Aide financière

Au cours de l'exercice, la Direction a administré deux programmes de subventions destinées aux municipalités : le Programme de subventions à la planification communautaire (PSPC) et le Programme de subventions à l'administration de l'aménagement (PSAA). Un montant de 1,8 million de dollars a été engagé dans le cadre du PSPC au bénéfice de 200 municipalités et conseils d'aménagement, ce qui porte le total des engagements au titre de ce programme à 15,6 millions de dollars.

Ces fonds ont servi à réaliser divers documents se rapportant à des plans officiels et des règlements de zonage, ainsi que des études innovatrices mettant en rapport les mesures de planification et les possibilités de développement économique, ou explorant les moyens de dispenser avec plus d'efficacité les services de planification locale aux usagers.

La Direction a également accordé 323000 $ de subventions dans le cadre du PSAA pour aider à l'administration des activités de planification dans 17 régions de planification du Nord de l'Ontario qui ne sont pas érigées en municipalités.

Services de consultation

Le personnel de la Direction a consacré près de 45 pour 100 de son temps à conseiller les municipalités, les autres organismes provinciaux, l'industrie immobilière et la population. Il a représenté le ministère et le Groupe des services de planification communautaire au sein de maints comités et a assuré la liaison avec divers organismes et la population sur des questions qui intéressent le ministère.

Assistance technique

La Direction offre sans frais à quelques municipalités ontariennes des services limités de consultation assurés par des professionnels de la planification. En 1986-1987, elle a préparé 28 documents portant sur la planification — modification des plans officiels et des règlements de zonage — pour les municipalités, en plus d'établir le mandat de 41 études.

La Direction est déterminée à accroître la compétence des municipalités en matière de planification au moyen de programmes d'éducation; mais elle reconnaît la nécessité d'une assistance technique pour certaines municipalités. En 1986-1987, la Direction a étudié plus de 200 plans, rapports et documents.

Direction de la recherche et des projets spéciaux

La Direction de la recherche et des projets spéciaux fournit des conseils techniques au ministère au sujet de questions de planification communautaire; elle est également une source de renseignements spécialisés pour le grand public. Étant chargé de projets, le personnel s'occupe des demandes particulières émanant du ministère et détermine en outre les questions de planification à long terme qui touchent les municipalités de l'Ontario. À l'heure actuelle, la recherche porte essentiellement sur les répercussions que les nouvelles conditions économiques et sociales peuvent avoir sur les collectivités de l'Ontario. Cette recherche donne des résultats qui servent à élaborer des programmes et à définir les besoins futurs.

La Direction s'attache particulièrement à résoudre les problèmes de manière pratique. Elle étudie notamment les possibilités et les contraintes de l'exploitation et de la réexploitation. Les publications qu'elle réalise fournissent des lignes directrices utiles sur de nombreux aspects de la planification aux municipalités, aux organismes gouvernementaux, aux consultants et aux entrepreneurs.

La Direction a récemment publié les documents suivants :

- **Older Industrial Areas: Planning for Revitalization** — Aide-mémoire à l'intention des planificateurs qui doivent analyser le potentiel d'anciennes zones industrielles et préparer des plans et des stratégies pour leur revitalisation.
- **Industrial Trends: Implications for Municipal Planning** —Examen des critères de planification municipale et des normes actuelles de planification en Ontario en ce qui concerne les besoins des nouvelles industries de pointe.
- **Ontario Lakeshore Capacity Study** — Description des méthodes de gestion de l'aménagement des lacs intérieurs dans la région de Muskoka-Haliburton, notamment en ce qui concerne leurs répercussions sur les systèmes naturels et l'environnement des lacs.
- **Travail à domicile** — Étude du taux d'occupation domiciliaire actuel en Ontario et de la façon dont les municipalités envisagent les répercussions sur le plan de la planification.

Les projets suivants sont en cours :

- étude du stationnement dans des centres-villes de l'Ontario et exemples de stratégies qui donnent des résultats;
- analyse des routes commerciales et conseils sur les façons dont la planification de ces secteurs peut augmenter la sécurité et le confort dans les collectivités;
- guide sur les critères de planification des collectivités pour retraités et examen des expériences actuelles en Ontario et ailleurs;

- étude sur des centres de services ruraux plus petits en Ontario, en particulier sur la façon dont la planification communautaire peut réduire les pressions économiques et sociales exercées sur l'aménagement.

Bureau des politiques de planification locale

Le Bureau des politiques de planification locale a pour fonction de répondre aux besoins en matière de législation sur la planification municipale. Il doit aussi coordonner les énoncés de politiques provinciales touchant la planification. Il rédige en outre des guides explicatifs, des règlements et divers documents relatifs à la *Loi sur l'aménagement du territoire* et tient des séances éducatives destinées à faire mieux comprendre cette loi.

En 1986-1987, le Bureau a suivi de près l'application de la *Loi sur l'aménagement du territoire*. Ses efforts, de même que des demandes en provenance des municipalités et d'autres groupes, ont contribué à la présentation à la législature d'un certain nombre de modifications à la loi (projet de loi 208) au cours de la session du printemps de 1987. Même si la plupart de ces modifications sont de nature interne et ne visent qu'à clarifier ou résoudre des problèmes mineurs, un certain nombre d'entre elles sont plus substantielles. Un bon exemple est le projet de réduire le délai de l'avis public pour les règlements de zonage. D'autres modifications sont encore proposées et font l'objet d'une étude attentive.

Dans le cadre de sa mission d'éducation, le Bureau a continué de réaliser une série de brochures, *La Planification communautaire, en deux mots*, qui expliquent comment se fait l'aménagement du territoire en Ontario. Ces guides ont été distribués à chacune des municipalités de la province et aux conseils d'aménagement dans le Nord. Ils ont été bien reçus par les dirigeants municipaux, les groupes de citoyens et la population en général, et continueront d'être reproduits et distribués en réponse aux demandes.

La personnel du Bureau tient chaque mois des séances d'information sur la planification à l'intention des employés du Groupe des services de planification communautaire. En 1986-1987, ces séances ont porté notamment sur les sujets suivants :

- la télédétection
- la *Loi sur la protection du logement locatif*
- la planification des transports dans la communauté urbaine de Toronto
- l'usage des ordinateurs en planification
- la planification stratégique au ministère

À titre de service pour les autres membres du Groupe, le Bureau a préparé des documents de travail traitant de questions telles que le rôle du processus de la planification dans la protection du logement locatif et les rapports entre la *Loi sur l'aménagement du territoire et le Code du bâtiment*. Le personnel a également participé à de nombreux comités chargés de toutes sortes de questions relatives à la planification communautaire.

Au cours de l'exercice, le Bureau a continué de travailler de concert avec d'autres ministères à un certain nombre de déclarations de principes. Les observations du public concernant la déclaration sur la conservation des terres agricoles ont été examinées avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Par ailleurs, un projet de déclaration sur la planification relative aux terres inondables a été mis au point avec le ministère des Richesses naturelles et fait l'objet d'une distribution en vue d'un examen public. Le personnel a également travaillé avec le ministère de l'Environnement à la préparation d'une déclaration sur la compatibilité d'utilisation du sol et, de concert avec le ministère des Richesses naturelles, à la rédaction d'une déclaration sur les marais.

Des responsables de la planification du ministère, la directrice Pauline Morris et Bruce McLeod, coordonnateur du programme, examinent des plans pour les terrains à usage ferroviaire à Toronto. Ils prenaient le petit déjeuner à la Tour du CN de Toronto, à la fin de la conférence des planificateurs ontariens de l'automne dernier. Pour examiner les terrains en question, ils n'avaient qu'à regarder par la fenêtre.

Directions de l'administration des plans

Les deux Directions de l'administration des plans, à savoir Nord et Est, et Centre et Sud-Ouest, administrent la *Loi sur l'aménagement du territoire* et les règlements afférents. Les Directions sont chargées de la surveillance et de l'application des règlements relativement au lotissement communautaire dans toute la province.

Les responsabilités sont attribuées selon une Division géographique de la province : la Direction Centre et Sud-Ouest est responsable des comtés et régions à l'ouest des comtés de Northumberland et de Victoria et de la municipalité de district de Muskoka; la Direction Nord et Est s'occupe des régions, comtés, districts et territoires non érigés en municipalités au nord et à l'est du comté de Simcoe et de la région de Durham.

Les deux Directions ont trois sections en commun :

- la Section de cartographie et de préparation des plans;
- la Section du courrier et des dossiers;
- la Section de l'administration générale.

Centre et Sud-Ouest

En 1986-1987, des progrès sensibles ont été réalisés pour ce qui est de la médiation des différends relatifs à l'utilisation du sol à Thorold et Scarborough, et des responsabilités en matière de réglementation. La gestion des projets et des ressources humaines ainsi que la formation et le perfectionnement du personnel ont également progressé de façon significative.

La stabilité de la conjoncture économique ainsi que la période de forte croissance ont largement contribué à l'accroissement des activités. Le nombre de demandes d'autorisation de plans de lotissement et de copropriété a presque doublé par rapport à l'année précédente; on a également enregistré une hausse correspondante des projets de plans officiels, de règlements de zonage et d'autres permis d'aménagement.

L'ancien ministre des Affaires municipales, M. Bernard Grandmaître (à gauche), présente un chèque de quatre millions de dollars à Terk Bayly, alors président de la Fondation du patrimoine ontarien, pour son programme visant à promouvoir une bonne gestion des particularités de l'escarpement sur le plan du patrimoine.

La Direction a fourni des services de soutien pour un certain nombre d'importants projets gouvernementaux, notamment les propositions GM/Suzuki et Toyota, l'aménagement des terres à usage ferroviaire et le 5000 Yonge Street. Le personnel a également fourni une assistance à la Société foncière de l'Ontario et au ministère des Services gouvernementaux pour des projets à Pickering, Markham et Townsend, et pour l'élaboration d'une stratégie de gestion des terres excédentaires de la Couronne.

Projets spéciaux

Au cours de l'exercice, le plan d'aménagement de la ceinture ouest de promenades a été confirmé comme plan d'aménagement provincial. Un nouveau programme de travail a été établi, une présentation au Conseil de gestion pour augmenter les effectifs a été préparée et approvée, et un exposé d'options, décrivant un nouveau plan et établissant un processus pour traiter les 40 modifications, a été préparé. Une analyse technique de la ceinture de promenades a également été effectuée et un regroupement des services pour le plan d'aménagement de la ceinture ouest de promenades a été préparé.

Plan d'aménagement de l'escarpement du Niagara

L'équipe responsable de ce projet a mis au point un système de gestion de bases de données (NEITO), qui est pleinement opérationnel et offre une possibilité de réseau.

Au cours de l'exercice, plusieurs initiatives importantes ont été prises dans le domaine des communications :

- plan de communications pour 1986-1987
- plan de communications pour 1987-1988
- conception et approbation d'un symbol visuel
- coordination de la présentation sur l'escarpement du Niagara à Kortright
- rédaction du texte pour l'audio-visuel "The Limestone Legacy"

L'une des principales responsabilités de l'équipe a été de surveiller les activités de la Commission de l'escarpement du Niagara, qui s'est occupée de plus de 30 modifications de plans, de 1086 demandes de permis d'aménagement et de tous les appels sur consentement et de tierce partie. Des ordonnances d'exécution ont été préparées pour Hamilton-Wentworth, Halton, Niagara et Bruce, et les travaux préliminaires ont débuté à Dufferin et Peel.

Nord et Est

La Direction Nord et Est a elle aussi bénéficié des effets d'une conjoncture économique favorable pour l'aménagement. En 1986-1987, le nombre de

modifications de plans officiels et de projets de lotissement qui ont été soumis à l'approbation de la Direction a augmenté. Le nombre de règlements de zonage et de modifications qui ont été soumis à l'examen de la Direction a également augmenté, tandis que celui des autres demandes et documents est demeuré stable.

La Direction a attaché beaucoup d'importance à la négociation des questions relatives à la planification entre les municipalités, les groupes privés et les organismes publics en vue de trouver des solutions raisonnables et d'éviter les délais inutiles et les frais supplémentaires. Le personnel a également participé à la négociation de propositions pour des projets de tourisme dans l'Est de l'Ontario, notamment à Mount Pakenham dans le comté de Lanark et à Calabogie Peaks dans le comté de Renfrew.

Délégation des pouvoirs d'autorisation du ministre

La Direction recherche des occasions de déléguer à des administrations locales des pouvoirs d'autorisation du ministre en matière de planification. Cette politique est conforme à l'engagement du ministre d'accorder aux municipalités plus de pouvoirs pour s'occuper des questions locales au niveau local.

Au cours de l'exercice, la Direction a facilité la délégation, à la région de Sudbury, de certains pouvoirs du ministre pour approuver les plans de copropriété. Le ministre a également délégué le

Administration des Plans

Statistiques annuelles, exercice 1986/1987	1985/1986	1986/1987
Subventions de stimulation du logement		
Montant versé	2 925.00 $	519 099.00 $
Zonage		
Règlements globaux ou de modification reçus	5 122	6 158
Règlements globaux ou de modification finalisés	5 343	6 335
Arrêtés de zonage		
Demandes de modifications reçues	166	176
Demandes réglées	150	180
Assentiments du ministre		
Demandes reçues	1 003	1 036
Demandes réglées	928	1 007
Plans officiels		
Projets de plans officiels reçus	119	43
Projets de modification des plans officiels reçus	1 172	1 336
Plans officiels finalisés	110	60
Modifications des plans officiels finalisés	1 035	1 268
Ceinture de promenades		
Demandes reçues	94	72
Demandes réglées	73	83
Commission de l'escarpement du Niagara		
Interjections en appel reçues	106	71
Interjections en appel réglées	91	29
Règlements de modification routière		
Demandes reçues	365	508
Demandes réglées	363	487
Contrôle des lots partiels		
Demandes reçues	55	68
Demandes réglées	57	59
Validation		
Demandes reçues	51	40
Demandes réglées	43	32
Lotissement et copropriété		
Demandes reçues	311	528
Demandes réglées	239	423
Surveillance des présentations et des décisions des régions déléguées		
Demandes reçues	402	507
Demandes réglées	356	487
Examen d'ébauche de document		
Demandes reçues	577	481
Demandes réglées	568	462

Note : Les chiffres relatifs aux "demandes réglées" comprennent des documents reportés de l'année précédente.

pouvoir d'approuver les fractionnements de terrains au canton The Archipelago et au conseil d'aménagement de Himsworth South, Powassan et Trout Creek dans le district de Parry Sound.

Nouvelles initiatives

Conformément aux priorités du gouvernement provincial pour le Nord de l'Ontario, la Direction Nord et Est a commencé à étudier les problèmes de développement et à rechercher des occasions de favoriser le développement économique dans le Nord de l'Ontario. On accordera une attention spéciale à la planification efficace dans les régions qui n'ont pas d'administration locale.

Le tableau qui suit indique le nombre de documents que les deux Directions de l'administration des plans ont traité au cours des exercices financiers 1985-1986 et 1986-1987.

Unité de la planification et de la coordination des ressources générales

L'Unité de la planification et de la coordination des ressources générales a été établie au mois d'avril 1986. Le recours aux détachements en mai et juin a précédé l'embauche de personnel permanent. Bien qu'elle fonctionnait avec des effectifs limités, l'Unité a entrepris plusieurs projets importants en plus de ces fonctions habituelles.

Elle a amorcé une importante étude de la méthode de gestion par résultats du ministère dans le but de fournir un outil plus efficace et adéquat aux directeurs du ministère. Cette étude doit être terminée d'ici l'automne de 1987. La méthode perfectionnée sera mise à l'épreuve cet hiver afin de permettre son application dans tous les secteurs du ministère avant le début du prochain exercice financier. Ce nouveau procédé aidera également la haute direction dans l'examen de l'utilisation efficace des ressources du ministère.

Durant l'exercice financier, la mise sur pied d'une méthode de planification stratégique uniforme pour le ministère était un des principaux objectifs de l'Unité. Elle a donc rassemblé tous les éléments du ministère durant l'élaboration de la méthode et est parvenue à un plan ministériel intitulé "Plan stratégique : 1987—1991." Le document décrit l'orientation spécifique que prendra dans l'ensemble le ministère pour les prochaines années. Par ailleurs, l'Unité s'occupe toujours de la coordination générale du processus de planification stratégique au sein du ministère.

L'Unité de la planification et de la coordination des ressources générales était également en charge de la coordination et de la production du "Background Information Book" du ministère destiné aux membres du comité législatif responsable de l'étude de l'évaluation des dépenses du ministère pour 1986—1987. En plus de la rédaction de ce document, l'Unité devait préparer la présentation au Conseil de gestion du gouvernement de l'Ontario de l'évaluation des dépenses du ministère des Affaires municipales pour 1987—1988.

L'orientation d'ensemble des services en français offerts par le ministère aussi bien au sein de ce dernier qu'à ses clients n'est qu'une des fonctions supplémentaires attribuées à l'Unité.

L'Unité de la planification et de la coordination des ressources générales a également mis en place des procédures administratives qui aident le ministère à répondre aux demandes des organismes de l'administration centrale. L'Unité comprend deux sections fondamentales : la première s'occupe de la liaison avec le Conseil des ministres et la deuxième de la liaison avec le Conseil de gestion du gouvernement de l'Ontario dans l'utilisation des ressources générales. Le rôle des deux sections est d'offrir un soutien constant pour :

- diriger les processus d'affectation des ressources et de prévisions budgétaires;
- planifier, coordonner et traiter les présentations à l'intention du Conseil des ministres, des comités du Conseil des ministres et du Conseil de gestion, y compris la liaison avec les organismes de l'administration centrale;
- coordonner la planification stratégique et les méthodes de gestion par résultats du ministère;
- fournir des conseils en matière de politiques générales au sujet de problèmes généraux telles que l'équité en matière d'emploi et les ressources humaines;
- coordonner le breffage du ministre, du sous-ministre et des hauts fonctionnaires à l'égard de tout ce qui figure à l'ordre du jour des réunions du Conseil des ministres, des comités du Conseil des ministres et du Conseil de gestion.

L'Unité de la planification et de la coordination des ressources générales a pour fonction de s'assurer que les services conjoints fournis au ministère par le ministère du Logement répondent aux exigences ministérielles. Ils englobent une vaste gamme de services : les services financiers, le service du personnel, le service des relations de travail, le service de la paie, les services juridiques, de communication, le service de l'équité en matière d'emploi et certains services de technologie de l'information.

ISSN 0833 — 1731